

Lycée Jean Moulin
6-8 avenue Jean Moulin
77200 TORCY
01.60.37.38.70

Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
S/C de Madame Culioli Proviseur du lycée Jean Moulin

Torcy,
le 10 mai 2011

OBJET : demande d'un rendez-vous auprès de Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil

Monsieur le Recteur,

Suite au CA du 3 mai 2011, nous avons appris avec stupeur le non remplacement du Proviseur du lycée Jean Moulin à Torcy. L'ensemble des personnels du lycée pré-cité juge inadmissible cette décision.

Au regard de la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005, le chef d'établissement « assure avec son adjoint le pilotage pédagogique, éducatif et administratif de l'établissement ». Il est de plus « investi de la mission de représenter l'établissement auprès de toute autre personne publique ou privée ». De ce fait, la situation actuelle du lycée nécessite la présence permanente d'un chef d'établissement pour les raisons suivantes :

- La mise en place de la réforme des lycées en classe de 1ère et les nécessaires ajustements de son application en classe de seconde.
- La refonte du projet d'établissement qui arrive à son terme et qui va engager le lycée pour les trois prochaines années
- La poursuite des projets amorcés par le proviseur actuel :
 - le partenariat du lycée avec la Banque de France
 - le GAIN (Groupe d'Aide à l'INsertion)
 - le tutorat
- la mise en place du projet des « Cordées de la réussite ».

Ces actions se traduisent nécessairement par des missions de représentation du Proviseur auprès des différents partenaires impliqués : collectivités territoriales, institutions, enseignements supérieurs sans parler des autres interlocuteurs concernés par l'offre de formations proposées par le lycée (les Cadets de la République, le MOREA numérique, le GRETA, BTS MUC, BTS VPT et CPGE).

Par ailleurs, l'éloignement géographique des deux établissements situés aux deux extrémités de la commune de Torcy rendra impossible la présence physique quotidienne du Chef d'établissement indispensable au bon fonctionnement du lycée et plus particulièrement à l'objectif ministériel de suivi personnalisé de l'élève.

En conséquence, l'ensemble des personnels du lycée Jean Moulin réclame l'affectation à temps plein d'un Proviseur dans l'établissement et demande un rendez-vous le plus rapidement possible afin de préparer la rentrée 2011.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations respectueuses.

Le Personnel du lycée Jean Moulin,